

Le 2 juin 2022

COMMISSION FETES ANIMATIONS CEREMONIES CULTUREL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 31/05/2022

Participant(e)s:

- Présent(e)s: Mme Candice BARJAT, Mme Isabelle CARLE, Mme Dorothée DELARUE, Mme Christiane DUCHEMIN, Mme Angélique ELOY, Mme Marie-Line LELONG, Mr Christian de CAFFARELLI, Mr Éric FOURNIER, Mr Sylvain MERCIER
- Excusé(e)s : Mr Grégoire de CAFFARELLI, Mr Thierry MAMOU
- Absent(e)s: Mr Sébastien DEJONGHE, Mme Florie DEVOS, Mr Clément GAMBET, Mme Mélissa TAVERNIER

Ordre du jour :

- Décorations de Noël 2022
- Spectacle de Noël 2022
- Cadeaux de Noël 2022
- Colis/repas des ainés 2022
- Fête de la Saint Jean organisée par l'AFL le 25/06
- Commémoration Jericho le 26/06
- 14 juillet 2022
- Questions diverses (le cas échéant)

Début de séance : 20h30 - Fin de séance : 22h45

Prochaine commission planifiée le 28/06/2022 à 20h30 à la salle du conseil

Points discutés/Décisions/Propositions:

1) Décoration de Noël 2022 :

Actions décidées lors des précédentes réunions :

- 1) Contacter la société Cynergie pour demander 1 devis relatif à la réparation des décorations existantes et déjà possédées par la Commune
- 2) Demander à la même société Cynergie 1 devis pour l'achat de 8 nouvelles décorations à accrocher sur l'éclairage public (hauteur souhaitée = 1,5m).



Le 2 juin 2022

3) Envisager un achat progressif des décorations sur plusieurs années et selon les devis proposés.

Point de situation à date :

- La société CYNERGIE est venue récupérer l'ensemble des décorations électriques de la commune pour réaliser un devis de réparation (demande initiale de la commune)
- Après avoir découvert que la société avait débuté les réparations sans émission de devis préalable, il lui a été demandé la possibilité de contrôler les décorations déjà réparées afin de vérifier l'état des coûts engagés
- Après négociations avec la société, le devis a été ramené d'un montant de 4284€ à 2786€ pour les travaux déjà engagés + la finalisation des décorations sur poteaux.

En séance est acté le fait de donner le feu vert à CYNERGIE pour terminer les travaux sur la base du dernier devis communiqué (2786€).

Un point sur les lieux de pose sera fait lors d'une prochaine réunion de la commission.

2) Spectacle de Noël 2022 :

Lors de la dernière réunion le spectacle « Enigmes des Elfes au bal des Princes » avait été retenu par la commission. Après échange avec la société responsable du spectacle il s'avère que le devis final communiqué par cette dernière représente presque le double du prix demandé au départ.

Est décidé en séance de ne pas donner suite à cette prestation et sur la base de ce nouveau tarif communiqué. Est décidé en séance de confirmer la retenue du spectacle de clown visionné lors de la dernière réunion de la commission et pour un montant autour des 950€.

Angélique (action) se charge de confirmer à l'offreur la retenue du spectacle à la date du 11/12/2022, début de représentation à 15h30 ce jour-là.

3) Cadeaux de Noel 2022 :

Le magasin PICWIC avec lequel la commune travaille a changé son organisation pour la gestion des cadeaux de Noel des Collectivités.

Cette année il reviendra aux parents des enfants concernés de se rendre en magasin pour choisir le cadeau désiré. Les cadeaux resteront en magasin jusqu'à Noel, la Commune pourra venir les retirer quelques temps avant l'arbre de Noel.

Angélique (action) refait le point avec Picwic pour caler la démarche. ~90 enfants sont à prévoir.



Le 2 juin 2022

4) Colis / Repas des ainés 2022 :

Pour rappel, il a été décidé de proposer à nos ainés de participer à un repas de fin d'année, prévu le 27/11/2022, ou de bénéficier d'un colis.

Le choix pour les concernés se fera lors d'un sondage prévu pour réalisation début septembre 2022.

Est confirmé en séance de demander au fournisseur Heyse de (actions Éric) :

- Bloquer la date du 27/11/2022, avec mise à disposition de 2 cuisiniers (formule à 26,5€, service assuré par les conseillers présents ce jour-là)
- Confirmer le menu suivant :
 - o Entrée : Cassolette de Saumon et sa fondue de légumes,
 - Viande: tournedos sauce aux cèpes,
 - o Accompagnement : Pommes Dauphine maison, fagot paysan

Côté boissons, sont retenus en séance les choix suivants chez Van Goethem (action Éric pour confirmer ces éléments à Van Goethem) :

- Kir cassis pour tous avec vin Marquis Chevillerie Blanc (3,20€ la bouteille)
- Entrée : Sylvaner Blanc (5,7€ la bouteille)
- Viande et fromage : La Grange Payac (Cahors), (5,9€ la bouteille)
- Pétillant en dessert au verre (8€ la bouteille)

Le cassis pour le kir, les chips et autres gâteaux apéritifs ainsi que l'eau pétillante et plate seront achetés à côté par l'équipe municipale (action : ?)

Le flyer pour la communication et la demande de choix aux ainés est à prévoir sur début 09/2022 pour un retour des intéressés attendus pour fin 09/2022.

Le repas sera ouvert aux conjoint(e)s pour un montant de 30€ tout compris.

Côté animations:

- Dorothée partage en séance plusieurs offres d'animation dont pour certaines des échanges sont en cours ou à prévoir.
- MAJ 01/06/2022 post réunion : proposition d'une offre de Mr Louis PARTON artiste accordéoniste / pianiste / chanteur → cette offre est retenue pour un budget de 580€
- **Dorothée** confirme auprès de l'artiste la réservation et se charge de lui demander de faire parvenir en mairie son devis pour validation/signature (**action**)



Le 2 juin 2022

Concernant les colis :

- Christiane attend toujours un catalogue de la société « Esprit Gourmet », la commande sera à réaliser en 07/2022 → Christiane relance (action)
- Gamm Vert à Moreuil : le choix du contenu des colis ne sera pas possible avant mi-septembre 2022.
- **Éric et Christiane** partagent également en séance les produits disponibles au Paraclet → à revoir lors de la prochaine réunion.
- Nicole PAUCHET y sera conviée pour partager les retours et les attentes des ainés autour des colis.

5) Fête de la Saint Jean 25 juin 2022 :

En séance est évoqué le feu de la Saint Jean. Il n'est pas souhaité que des branchages soient stockés trop en avance sur le terrain de football pour la préparation du feu, ceci afin de limiter les risques de dépôts sauvages comme cela est constaté parfois aux déchets verts!

Est évoqué la piste de récupérer des branchages aux marais d'Hainneville afin de constituer un tas pour ce feu. La matière pourra également être récupérée au dépôt déchets verts et selon le volume présent. **Candice se propose de voir avec Clément** S'il accepte de prêter son camion grapin pour aider à la récupération la veille ou le jour même de la Saint Jean des branchages.

MAJ 04/06 – en complément des branchages de lauriers secs seront récupérés sur Berny pour venir compléter le tas.

Est convenu en séance d'évoquer l'avenir de ce feu sur les prochaines années selon la fréquentation de l'événement organisé le 25/06 prochain.

6) Commémoration Jericho le 26/06 :

L'association JERICHO a informé la commune de sa volonté d'organiser le 26/06 un événement commémoratif avec la pose d'une plaque souvenir en lien avec la seconde guerre mondiale, rue du Tillolet. L'association sollicite la commune pour la logistique de l'événement (mise à disposition de tables et chaises de la salle des fêtes, arrêtés de modification de circulation etc. ...). Elle gèrera l'ensemble de l'événement de son côté. La commémoration est prévue à 11h le matin ce jour-là.

La commune reste en attente de compléments d'information quant à la validation du bon déroulement de la cérémonie et de son organisation.



Le 2 juin 2022

7) 14 juillet 2022 :

Le feu d'artifice est commandé pour le 13/07 au soir.

Le 14/07 à 11 heures, cérémonie et dépôt de gerbe prévue au monument aux Morts. **Angélique** (action) s'occupe de la commande de la gerbe.

Le verre de l'amitié est à prévoir à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.

La retraite aux flambeaux est prévue à partir de 21h30 (RDV à la salle des fêtes) pour un départ à 22h, l'objectif étant d'arriver à 23h au stade.

MAJ 06/06/2022 – après échange avec l'association AFL, Le départ de la retraite aux flambeaux se fera finalement du stade et empruntera le chemin ACCART, la rue d'Hainneville et la rue de l'église.

L'après-midi du 13/07, l'AFL prévoit des activités à destination de tous (archerie, etc. ...) à partir de 16h ou 17h.

Côté commune, les lampions sont à acheter (en attente de la carte de paiement utilisable au niveau de la commune pour un achat en ligne)

Des bonbons offerts par l'AFL seront distribués aux enfants sur remise des lampions à la fin de la retraite. Pour les prochaines années, l'AFL souhaite que la commune assure l'organisation de la retraite aux flambeaux.

Côté logistique, 2 voitures avec gyrophares sont à prévoir pour sécuriser le parcours avec des personnes accompagnantes le jour J.

L'allée les vignes sera fermée par arrêté municipal.

8) 06/05/2023 – commémoration du centenaire de l'inauguration du Monument Aux Morts

Le 06/05/2023 la commune fêtera les 100 ans de l'inauguration du Monument Aux Morts. Le sujet est à garder en « fil rouge » des travaux de la commission pour réfléchir à l'organisation de cet événement.

Ont été évoqués les idées suivantes :

- Associer à l'événement les familles des disparus mentionnés sur le Monument
- Organiser une exposition de photos ou documents relatifs au Monument
- Associer l'association des anciens combattants à l'événement
- Prévoir le ré aménagement des abords du Monument (plantation, luminaires, autres)
- Associer l'école à l'événement



Le 2 juin 2022

9) Questions diverses:

- Le 09/07 le congrès des Anciens Combattants se tiendra dans le village.
 Une messe est prévue à 11h le matin ce jour-là, un dépôt de gerbe au Monument aux Morts est aussi prévu ainsi qu'une remise de médailles.
 - Ces événements seront suivis d'un repas de l'association à la salle des fêtes à 13h30. La présence des élus de la Commune est demandée pour cet événement.
- Bons traiteurs Moulin Des Ecrevisses 2021 : Des retours d'habitants ayant pris des bons traiteurs à la fin de l'année 2021 indiquent des

changements dans les conditions d'utilisation de ces bons (utilisables sur des jours de fêtes et pour des menus spécifiques).

Le Moulin des Ecrevisses communiquera les menus aux personnes concernées du village et sur la base de la liste des bénéficiaires communiquée par la commune (action Angélique).

Fin de réunion 22h45